TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille. — *Audience du 21 décembre.* — LA FRAUDE. — Désiré Poorteman, arrêté à Wattrelos, quinze jours et 500 francs. Charles Tinchon, à Willems, un mois et 500 francs. Mélanie Degroove, femme Dewaele, à Roncq, quinze jours et 500 francs.

VOL D'UN LAPIN. — Le garde de Neuville, Dujardin, a surpris, il y a quelques jours, un individu au moment où il emportait un lapin caché dans un sac. Le jeune homme, interrogé, déclara s'appeler Charles Delaere et avoir enlevé l'intéressant quadrupède d'une cage appartenant à M. Emile Depauw, vers neuf heures du soir. Traduit devant le tribunal, Delaere se voit infliger une peine de deux mois.

DÉTOURNEMENT DE ZINC. — Un entrepreneur de Roubaix, M. Roosbeke, avait constaté la disparition dans un bâtiment en construction, de deux rouleaux de zinc d'une valeur d'une quarantaine de francs : une enquête faite immédiatement amena l'arrestation de deux jeunes gens Louis Ledoux et Liévin Demez qui avaient déjà revendu cette marchandise pour vingt francs à un marchand de vieux métaux.

Des explications fournies à l'audience il résulte que Demez, qui est d'ailleurs bien noté et a un peu plus de seize ans, a agi, à l'instigation de son camarade Ledoux : il lui est tenu compte de cette circonstance par les juges qui, pour l'exécution de la peine de deux mois à lui infligée, lui accordent le bénéfice de la loi Bérenger. Quant à Ledoux, il est condamné à trois mois.

LE VOL D'UNE CHAINE commis au préjudice d'un sieur Dumortier, habitant Wattrelos, donne lieu à des poursuites contre l'auteur Charles Hosty. Pour renseignements à prendre par le parquet sur le casier judiciaire de l'inculpé, la cause est renvoyée à mercredi.

MAITRE CONFORME.

Tribunal civil de Lille. — *Audience du 21 décembre.* — PROCÈS EN CONTREFAÇON. — M. C..., fabricant de chicorée à Tourcoing, reproche à un concurrent de la même ville, M. D..., d'avoir vendu de la marchandise sous une marque déposée « Au Tambour » qu'il prétend être sa propriété exclusive. M. D... répond que cette étiquette a été déposée bien antérieurement et est tombée dans le domaine public; d'ailleurs sa marque, à lui, diffère de celle qui a été déposée par M. C... et ne peut donner lieu à aucune confusion, ajoute-t il.

La cause est en délibéré. M

A l'occasion des Fêtes de Noël et du Jour de l'An, la Compagnie du Chemin de fer du Nord mettra en distribution dans toutes ses gares, du 18 au 30 décembre inclusivement, des billets d'aller et retour de 1re classe pour *Nice* et *Menton* à des prix réduits variant entre 193 fr. 50 et 215 francs.

Ces billets auront une durée de validité de 22 jours, qui pourra être prolongée de deux périodes de 10 jours moyennant le paiement d'un supplément de 10 0/0 pour chacune de ces périodes.

Les voyageurs pourront s'arrêter, tant à l'aller qu'au retour, à toutes les gares du parcours ainsi qu'à Hyères, à charge par eux de faire apposer à l'arrivée, dans une des cases qui existent au dos du billet, le timbre de la gare où ils s'arrêteront.

La distribution des billets commencera le 18 décembre et cessera le 30.

Les voyageurs porteurs de ces billets d'aller et retour pourront prendre, moyennant le paiement des suppléments de 90 francs pour Nice et 100 pour Monaco ou Menton *Nice-Express*, les trains de luxe composés de lits-salons et de Sleepings-Cars, qui partent chaque jour de Paris-Nord à 7 h. 40 du soir, et de Menton à 1 h. 29 du soir.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

Le Bureau de bienfaisance de Roubaix

Nous recevons la lettre suivante de M. le Docteur Derville, conseiller municipal :

Roubaix, le 21 décembre.

Monsieur le Rédacteur en chef
du *Journal de Roubaix*,

Permettez-moi de répondre en quelques mots à la lettre publiée par Monsieur Charles D'Halluin, au sujet de la dernière séance du Conseil municipal.

J'ai dit (en termes un peu vifs, j'en conviens) et je répète que l'administration du bureau de bienfaisance avait été à l'encontre du Conseil municipal, en établissant une véritable pharmacie ; que ceux qui doutent de ce que j'ai avancé veuillent bien visiter l'établissement de la rue Pellart.

Quant à l'Etat-major, que Monsieur D'Halluin visite la plupart des pharmacies de la ville, il pourra se convaincre que leur personnel n'est guère plus complet (un pharmacien, un aide et un garçon de pharmacie.)

Quelques personnes pourront regretter la vivacité du débat ; elle aura au moins l'avantage d'attirer l'attention du public sur cette importante question des dispensaires de quartiers, qui tient tant au cœur de tous ceux qu'intéressent les secours aux indigents.

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur en chef, l'assurance de ma considération distinguée.

Dr H. DERVILLE, conseiller municipal.

NORD

Deux incendies. — Deux incendies se sont déclarés hier, dans l'arrondissement de Dunkerque.

A Killem la maison de M. Edouard Vandenberghe, boulanger, a été la proie des flammes. Une écurie qui se trouvait à proximité a été également anéantie. Les dégâts sont très importants ; ils sont couverts par une assurance.

— A Rosendaël, une maison, située aux Quatre-Chemins, a été en partie détruite par un incendie qui s'est déclaré pendant la nuit. Grâce à de prompts secours, on a pu éviter une véritable catastrophe, car dans ce quartier, la plupart des maisons sont en bois.

Wasnes-au-Bac. — Deux ouvriers transportaient dans une barque, de la vase pour garnir une prairie lorsque, arrivés à quelques mètres d'un petit îlot, la barque s'enfonça. L'un d'eux sachant quelque peu nager parvint difficilement à gagner l'îlot, quant à l'autre, Athanase Cornet, il coula au fond. Lorsqu'on le repêcha, on ne put le ramener à la vie. Il laisse un femme et cinq enfants en bas âge.

PAS-DE-CALAIS

Une lettre de Basly. — M. Basly vient d'adresser une lettre à M. le ministre de l'intérieur pour le prier de faire le nécessaire pour que les 10,000 *francs* votés par le conseil municipal de Paris soient mis à la disposition des mineurs grévistes du Pas-de-Calais.

Une tentative criminelle. — Un individu, qu'on croit avoir appartenu au chemin de fer du Nord, a, l'une des dernières nuits, éteint les six disques et dérangé tous les appareils de la voie entre les stations de Neufchâtel et Dannes-Camiers, près Boulogne.

Un cantonnier s'en est heureusement aperçu à temps pour remettre tout en état avant le passage des trains du matin et prévenir ainsi de graves accidents. On recherche le coupable.

BELGIQUE

UN TERRIBLE DRAME A LESSINES

Assassinat d'un commissaire de police
L'assassin est ensuite tué

Lessines, 21 décembre. — Une profonde émotion règne à Lessines. Le commissaire de police a été tué, son assassin également. Voici dans quelles circonstances ce terrible drame s'est produit :

Ce matin, vers 8 heures, le commissaire avait fait une perquisition chez Louis Brixhy, boucher, accusé de vols commis dans la commune depuis quelque temps. Ce dernier saisit un fusil, le commissaire voulut lui arracher l'arme, mais Brixhy tira à bout portant.

Le commissaire, atteint grièvement au haut de la cuisse, voulut néanmoins sortir, mais le boucher tira une seconde fois : la victime tomba dans la rue.

Brixhy tenait en joue les personnes qui voulaient sauver le commissaire : il prit ensuite la fuite en visant toujours le public : les gendarmes, la police et la population se mirent à la poursuite de l'assassin. Ce dernier se retourna plusieurs fois pour décharger son arme, mais heureusement personne ne fut blessé.

Entretemps, on avait réquisitionné la police de Deux-Acren; l'assassin se trouva cerné près le bois; un gendarme tira et blessa Brixhy au bras. Un courageux citoyen, nommé Arthur Dubuisson, invita l'assassin à jeter ses armes — un fusil et un revolver — s'offrant à cette condition de panser sa blessure : pour toute réponse, le forcené rechargea son fusil et tira sur Dubuisson qui put se courber à temps et évita ainsi le coup.

Voulant prévenir des malheurs, Dubuisson tira sur Brixhy au moment où celui-ci rechargeait son arme : l'assassin fut atteint à la tête, la balle pénétra dans l'œil; Brixhy tomba : il était tué net.

Le public regrette vivement le commissaire de police : celui-ci, qui était la terreur des braconniers, était en effet fort estimé. Le commissaire laisse une veuve et quatre enfants. Il n'était âgé que de 40 ans.

Le Parquet de Tournai est descendu à midi et demi pour instruire l'affaire. Le docteur Schrevens, médecin légiste, vient également d'arriver.

Une foule compacte est massée devant la maison de l'assassin, qui, lui, n'était pas tenu en grande estime par ses concitoyens.

Mouscron. — *Haut-Judas.*— Un marchand de pommes de terre frites, E. Vandecastel, était installé dimanche soir, près de l'*Hôtel des pompiers*, avec sa baraque, lorsque le bidon à graisse s'enflamma, et communiqua le feu à la baraque qui, en quelques minutes, et malgré les efforts de quelques voisins, fut réduite en cendres. Les dégâts sont évalués à 70 francs.

— *Une bonne capture.* — M. Herman, commissaire adjoint de police, a mis hier en état d'arrestation, un dangereux repris de justice, le nommé Strobbe Joseph, qui s'était évadé à Gand en février dernier lorsqu'on le transférait dans une maison d'aliénés.

Il avait été condamné en avril 1889 par le tribunal correctionnel de Courtrai, pour vols qualifiés commis à Reckem et à Mouscron à 5 ans de prison et 5 ans de surveillance. Depuis son évasion il commit un vol en France qui lui valut six mois de détention à Loos. Il fut expulsé du territoire françois il y a quelques semaines. Il a été conduit à la disposition du procureur du roi, escorté des agents De Mot et Baeyens.

La mort de Victor Jacobs. — Nous avons annoncé que M. Victor Jacobs, député d'Anvers, ancien ministre des finances et ancien ministre de l'intérieur et de l'instruction publique, ministre d'Etat, est mort dimanche midi.

Né le 18 janvier 1838, au pied de la tour Notre-Dame, à Anvers, Victor Jacobs étudia au célèbre collège de Juilly, dirigé par les Pères de l'Oratoire, puis chez les Pères Jésuites, à la maison de Vaugirard. Après avoir suivi le cours de philosophie du Père Marin de Boylesve, il entra à l'Université à la fin de 1856.

Le diplôme de docteur en droit conquis, M. Jacobs fit son stage à Anvers, chez M. Jacques Cuylits. Il mena de front l'étude des questions politiques et religieuses et l'étude des dossiers. Chemin faisant, il piocha le flamand. Aux premières lueurs du mois de janvier 1863, M. Charles Blondel, l'un des doyens du Barreau anversois, président de l'Association conservatrice, proposa une candidature législative à son jeune confrère. M. Jacobs réunissait en effet toutes les qualités requises — y compris l'âge: il devait atteindre sa majorité parlementaire au mois de juin suivant !

Depuis, M. Jacobs fut réélu sans interruption. Dès ses débuts, il se plaça au premier rang des orateurs de la chambre.

En 1870, M. Jacobs avait 30 ans. M. de Theux lui confia le portefeuille des finances. Déjà, il parlait au nom du gouvernement dans les grandes circonstances.

Depuis 1881, M. Jacobs s'était assigné pour mission de maintenir dans l'union et la paix tout le parti conservateur.

Son influence sur la droite parlementaire était considérable; ses conseils faisaient autorité, dans le pays entier. Il excellait à débrouiller les situations difficiles et à maintenir, au milieu des dissentiments secondaires cet accord sur les principes et cette défense bien concertée des intérêts communs, qui constituent la force des partis et leur meilleur élément de succès.

Ses discours aux assemblées générales de la Fédération des Cercles Catholiques et au Meeting d'Anvers ne contribuèrent pas médiocrement à inspirer aux catholiques belges cette entente raisonnée, cette union étroite, cette virilité d'allures, ce souffle de généreux dévouement qui devaient aboutir à l'éclatant triomphe et au soulagement universel de 1884.

Même ses adversaires les plus acharnés rendront justice aux brillantes qualités que Victor Jacobs déploya dans la vie publique. De tels hommes n'appartiennent pas seulement à un parti; ils sont l'honneur et la gloire du pays entier.

M. Victor Jacobs est mort à midi dix minutes dans les sentiments de la plus admirable résignation à la volonté de Dieu. Il avait reçu les derniers sacrements avec une piété édifiante le huit décembre.

S. S. Léon XIII lui avait envoyé le même jour sa bénédiction, conçue dans les termes les plus flatteurs et les plus touchants.

Les funérailles de M. Jacobs seront célébrées mercredi, à 11 heures, en l'église Sainte-Gudule. L'inhumation aura lieu à Berchem, près d'Anvers.

Tournai —*A la Société de Musique.*— Le deuxième concert, que nous offrait, samedi, la Société de Musique, avait attiré à la Halle-aux-Draps, tout ce que Tournai compte de distingué et de haut placé, beaucoup d'étrangers aussi et plusieurs notabilités artistiques du pays et du Nord de la France.

Les chœurs, sous la conduite autorisée de M. Deloose, leur directeur, nous ont à nouveau procuré le plaisir de goûter leur diction homogène et minutieuse des détails, qualités qui s'affinent en eux de plus en plus.

Le chant des *Chameliers* tiré de *Rebecca* du regretté G. Franck a été fort applaudi : c'est une page très originale, et toute vibrante d'un souffle puissant et coloré.

On exécutait aussi une œuvre bien joliette « Pandore » de M. G. Pierné, « Pandore », tout le monde en connaît l'histoire, est délicieusement traitée. Emaillée d'un bout à l'autre de mélodies douces et flatteuses, qui sont de véritables trouvailles, elle nous fait passer par toutes les émotions d'un petit opéra comique ; l'orchestre murmure pendant le récit de la fatale tentation qui pousse Pandore à ouvrir le coffret d'où doivent sortir tout les fléaux qui accableront les humains, une sorte de villanelle, tout bonnement exquise. Le chœur final écrit en un style ample et débordant d'une émotion communicative est d'une richesse d'harmonie grandiose.

Attendons maintenant le concert du 24 janvier réservé celui-là, exclusivement à l'exécution d'œuvres de Peter Benoît, le maître de l'école belge. Cette solennité artistique dont la soirée de samedi n'a été que le prélude — un prélude magistral — promet d'être des plus brillantes.

Toutes nos félicitations à M. A. Stiénon du Pré qui a été le principe et a donné l'élan de ce grand mouvement artistique à Tournai. F. de M.

La dynamite à Blaton. — Un attentat à la dynamite a été commis dans la nuit de dimanche à lundi, à Blaton par un ouvrier de la région. L'arrestation de cet individu a donné lieu à une scène dramatique. Il a fallu plusieurs gendarmes pour l'arrêter.

La « Lanterne » contre l'Etat belge. — Lundi a été rendu le jugement dans l'affaire de la *Lanterne* contre M. le ministre Vandenpeereboom, représentant l'Etat belge. La *Lanterne* est déboutée et condamnée aux dépens.

L'HISTOIRE AU JOUR LE JOUR

22 DÉCEMBRE 1870

LA MISSION DE BOISDEFFRE

Dès le lendemain de l'échec du Bourget, Trochu expédia à Chanzy un de ses aides de camp; le ballon qui le portait vint atterrir à Beaufort (E. d'Angers) et le soir même le capitaine de Boisdeffre était au Mans. Cette fois il ne s'agissait plus d'une proclamation ou d'une dépêche pouvant tomber aux mains de l'ennemi, et Trochu parlait clairement. Il faisait déclarer à Chanzy qu'une trouée n'était pas possible à l'armée de Paris seule, que Paris, en mettant en œuvre toutes les ressources, n'avait plus de vivres que jusqu'à la fin de janvier, mais qu'à *partir du 20* il faudrait nécessairement traiter, les jours suivants devant suffire à peine à permettre le ravitaillement en temps utile après la capitulation.

Dans de pareilles conditions, le besoin de communications directes entre Chanzy et Trochu était tellement évident que de Boisdeffre était porteur de six pigeons destinés à cet usage, mais en arrivant au Mans il ne les avait plus, le préfet d'Angers les lui avait confisqués au nom de la Délégation de Bordeaux, ne s'inquiétant pas plus que ses patrons de violer un dépôt confié à un officier par le chef du gouvernement. Vainement Chanzy demanda qu'on lui en renvoyât au moins quatre, Gambetta répondit que leur emploi exigeait des soins spéciaux et l'invita, s'il avait des communications à faire à Trochu, à les adresser d'abord à Bordeaux.

Devant l'avis si clair de Trochu, il n'y avait plus une heure à perdre pour secourir Paris, et la correspondance qui s'engagea à ce sujet entre Chanzy et Gambetta prouve une fois de plus l'espèce de soin jaloux que le gouvernement de Bordeaux semblait mettre à tenir les commandants de ses trois armées (Chanzy, Bourbaki, Faidherbe) en dehors du plan général auquel ils concouraient séparément, et l'infatuation avec laquelle il prétendait diriger les évènements.

Sans attendre qu'on lui demandât son avis, Chanzy insista pour qu'on fît aussitôt marcher concentriquement et simultanément sur Paris « la première armée (Bourbaki), de Chatillon-sur-Seine pour venir s'établir entre la Seine et la Marne, de Nogent à Chateau Thierry — la seconde armée (la sienne), du Mans pour s'établir entre Evreux et Chartres — l'armée du Nord, d'Amiens pour s'établir entre Compiègne et Beauvais » et attaquer du dehors les lignes d'investissement pendant que Trochu les attaquerait du dedans; il ignorait encore que depuis quatre jours la « première armée » était devenue l'armée de l'Est et marchait sur Belfort ! il ne l'apprit que le 29 par la réponse de Gambetta, pleine d'ailleurs d'une naïve confiance : « Bourbaki n'aura pas de peine à faire lever le siège de Belfort, même sans coup férir; » de sa marche, de son objectif réel, rien; de la situation et des projets de Faidherbe, rien non plus; et quand Chanzy fait observer que le temps presse et que l'opération dans l'Est ne peut avoir de résultat immédiat pour Paris :

« Nous ne pensons pas qu'il y ait lieu de prendre à la lettre l'échéance du général Trochu, tous nos renseignements s'accordent à la mettre à une date plus reculée... Nous avons jugé plus avantageux, et c'est une action à la fois plus sûre et plus menaçante que celle que vous aviez en vue, de diriger Bourbaki sur Belfort, plutôt que de le faire marcher (sur Paris) par Chatillon-sur-Seine et *Bar-le Duc* », il confondait Bar-sur-Seine avec Bar-le-Duc comme il avait confondu naguère Epinay sur Orge avec Epinay Saint-Denis.

Soyez donc Général Gouverneur de Paris, chef du gouvernement, et envoyez un aide de camp dire de vive voix, afin d'éviter toute erreur, la date fixe à laquelle il faudra entrer en capitulation, pour que, de Bordeaux, un avocat et un ingénieur des mines répondent que vous vous trompez, et qu'ils savent mieux que vous ce qui en est ! La marche concentrique et immédiate eût-elle réussi à débloquer Paris, nous sommes bien loin de le dire et n'entendons nullement faire de ce chef peser sur Gambetta et Freycinet la capitulation qui a suivi à la date indiquée, mais il est un fait que nul ne contestera, c'est que si on l'eût tentée, nous n'aurions du moins pas vu 83 000 Français obligés de se réfugier en Suisse pour n'être pas faits prisonniers.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille WULLEMS-DUQUELZAR qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Charlotte-Victoire DUQUELZAR, épouse de M. Jacques WULLEMS, décédée à Roubaix, le 20 décembre 1891, dans sa 63e année, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le mercredi 23 courant, à 8 heures 1/2, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Decrême, 33.

Les amis et connaissances de la famille DELDIQUE-DELESCLUSE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Charlotte-Joseph DELESCLUSE, épouse de M. Louis DELDIQUE décédée pieusement à Roubaix, le 21 décembre 1891, à l'âge de 56 ans, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi qui sera célébrée le mercredi 23 courant, à 9 heures, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, à 4 heures 1/4, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le jeudi 24 dudit mois, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Chanzy, 38.

Les amis et connaissances de la famille VERMEERSCH-LECOMTE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Florine-Marianne LECOMTE, décédée à Tourcoing (Blanc-Seau), le 21 décembre 1891, dans sa 38e année, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mercredi 23 courant, à 9 heures, en l'église Saint-Eloi, à Tourcoing. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Claude-Bernard, 55, à 8 h. 3/4.

Les amis et connaissances de la famille LOREZ-FLORIN qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Edouard LOREZ, veuf de Dame Eugénie-Amélie FLORIN, décédé à Roubaix, le 21 décembre 1891, dans sa 79e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut solennels, qui auront lieu le mercredi 23 courant, à 3 heures 1/4, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Hospice (Hospice civil), à 3 h.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le mercredi 23 décembre 1891, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Constant VIGNIER, sous-brigadier de douanes en retraite, époux de Dame Eulalie-Colette DECANCQ, décédé à Roubaix, le 22 novembre 1891, dans sa quatre-vingt-et-unième année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix, le mercredi 23 décembre 1891, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Auguste PARENT, veuf de Dame Sophie BOURGOIS, décédé à Roubaix, le 17 décembre 1890, dans sa 76e année, administré du Sacrement de l'Extrême-Onction. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

VÊTEMENTS pour HOMMES et ENFANTS. — Si vous voulez être habillés à la dernière mode, adressez-vous à la **Maison A. FÉVRIER et Cie, 16-18, rue Neuve, Lille.** — Maison reconnue pour sa coupe élégante et la modicité de ses prix.

NOTA. — Conditions spéciales pour communautés ou œuvres de bienfaisance. 28242—56-24

NOTES DE LA MÉNAGÈRE

MENU DU MERCREDI 23 DÉCEMBRE

POTAGE PURÉE DE LÉGUMES
NOIX DE VEAU EN MATELOTE
SALMIS DE BÉCASSES
SALSIFIS AU BEURRE
DESSERT

Entrées. — Les entrées suivent immédiatement les potages.
Entremets. — Les entremets de légumes se suivent après les rotis, les entremets sucrés avant le dessert.
Escalopes. — Petites tranches minces de viande que l'on superpose en couronne avec la sauce au milieu.

PRIME DU « JOURNAL DE ROUBAIX »

A TOUS SES LECTEURS

Au moment où commence la période des fêtes, nous nous sommes préoccupé de rechercher ce qui pourrait constituer pour les lecteurs du *Journal de Roubaix* un véritable cadeau, une prime offerte dans des conditions tout à fait exceptionnelles.

Nous nous sommes donc entendu avec l'un des principaux éditeurs de musique de Paris qui a établi à notre intention un splendide recueil qui porte pour titre :

SPLENDIDE-ALBUM

20 morceaux pour Piano et Chant, des plus célèbres auteurs

Le prix de ce recueil est de DEUX FRANCS. Pour le recevoir, franco par la poste, il suffira d'y joindre cinquante centimes.

Voici les titres des morceaux :

1. Indiana, valse .... MARCAILHON.
2. Le Torrent, valse ....
3. Annette, polka .... STRAUSS.
4. Le Courcaillet .... HOLZEL.
5. Schottisch-Caprice .... G. HESSE.
6. Les Deux Pigeons .... MICHEL.
7. Quadrille des Lanciers .... CRAMER.
8. Polka des Fous .... WENZEL.
9. Fanfare Joyeuse, orchestrée par ... WETTGE.
10. Jeudi (pas de classe) .... F. HITZ.
11. Marche Militaire .... KAPRY.
12. Prélude de Bach, mis en *Ave Maria*. GOUNOD.
13. Marche Funèbre .... CHOPIN.
14. Célèbre Menuet .... BOCCHERINI.
15. Ave Maria, pour chant .... SCHUBERT.
16. Plaisir d'Amour .... MARTINI.
17. Home Sweet Home, 3 airs anglais ... ...
18. Santa Lucia, chanson Napolitaine .. ...
19. La Dernière Rose, int. dans Martha. FLOTOW.
20. La Nuit aux Baisers, valse chantée. WENZEL.

GRAND THEATRE DE ROUBAIX, Direction H. Dennery. — Jeudi 24 décembre 1891. — RELACHE. — Bureaux 6 h. 1/4. — Rideau à 6 h. 3/4. — Vendredi 25 décembre. — A l'occasion des fêtes de Noël. Représentation extraordinaire : LES DRAGONS DE VILLARS, opéra-comique en 3 actes, paroles de MM. Lokroy et Corman, musique de M. A. Maillart. — 4e représentation du grand succès ! JEANNE D'ARC, drame lyrique et historique à grand spectacle en 5 actes et 7 tableaux, paroles de J. Barbier, musique de Gounod. — Mise en scène de Paris, réglée par M. Vernier. Décor nouveau de M. Ch. Vandorselaere. Artifices de M. Lien. Lumière électrique de M. Glorieux. — Ordre du spectacle : 1° Jeanne d'Arc ; 2° Les Dragons de Villars. — Prix des places ordinaire.

THEATRE DE ROUBAIX (situé rues Richard-Lenoir et Archimède) Direction : Mme Vve G. Deschamps. — Bureaux 5 h. 1/2. — Rideau 6 h. ... — Vendredi 25 décembre. — A l'occasion de la Noël, représentation extraordinaire. Spectacle offert aux dames. Une dame accompagnée d'un cavalier ne paiera pas. Deux dames ensemble ne paieront qu'une seule place. Tout Roubaix verra la dernière représentation de l'immense succès : LA PETITE MIONNE, drame à grand spectacle en 5 actes et 9 tableaux, par M. Emile Richebourg. — Immense succès : LES MOUSQUETAIRES AU COUVENT, opéra-comique en 3 actes, par MM. P. Ferrier et J. Frével, musique de M. L. Verney. — Ordre du spectacle : 1° La Petite Mionne ; 2° Les Mousquetaires au Couvent.

M. Lamarche, Aîné, à Bourgtheroulde (Eure), écrit : — « J'ai beaucoup de plaisir en attestant le soulagement que j'ai trouvé par l'application de St. Jacobs Oil. J'avais beaucoup souffert et j'avais employé tous les remèdes dans l'espoir de soulager la douleur, mais sans aucun résultat. Enfin j'ai employé le St. Jacobs Oil qui m'a guéri immédiatement. 29043c

HYGIÈNE DE LA TÊTE
La Chute des Cheveux
EST IMMÉDIATEMENT ARRÊTÉE PAR LA
LOTION RÉGÉNÉRATRICE DU Dr ROFF
QUI NETTOIE LA TÊTE
Le Flacon : | ENLÈVE les PELLICULES | 3 francs.
EMPÊCHE LES CHEVEUX DE TOMBER ET LES FAIT REPOUSSER
Emploi très agréable. — Parfum exquis.
Dép. Gén. : Maison du Dr ROFF, rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX

Dépôt : Tourcoing : Bruneau, phen, 2, r. de Lille. 28583

GUÉRISON RADICALE des MALADIES SECRÈTES
ET DES MALADIES DE LA PEAU DARTRES, ECZÉMAS, ULCÈRES VARIQUEUX
Traitement rationnel par
M. VANDENDRIESSCHE
Médecin-consultant spécialiste
LILLE, 6, rue Puébla, 6, LILLE
CONSULTATIONS PARTICULIÈRES
tous les jours de 9 à 6 heures et par correspondance

ADRESSES COMMERCIALES
TISSAGE-FILATURE ET MATÉRIEL POUR L'INDUSTRIE

(Le « JOURNAL DE ROUBAIX » publie régulièrement dans sa grande et dans sa petite édition, les adresses des principaux fournisseurs d'articles pour tissages, peignages, filatures, etc.)

DEBRIE, LEMAN et **Moïse BROUX**, rue Latérale 2, coin de la rue Neuve-de-Roubaix, Tourcoing. Fabrique de peignes, mécaniques armures, systèmes brevetés, nickelage et polissage de tous métaux.

Blindage de bobinots, ouvrages divers, étripleines en métal. **Edouard DEFRETIN**, 15, r. Plutarque. 501

Tannerie, corroierie, fabrique de taquets. **Clémen DUPIRE**, Roubaix.

GOFFIN et GABEREL
48, Rue de l'Epeule, Roubaix
ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENTS
MAÇONNERIE, DALLAGES, CITERNAGES
PIERRES & MARBRES
SIMILI PIERRE, PLAFONNAGE

ÉLECTRICITÉ
Téléphones, Sonneries, Porte-Voix, etc., etc
SECURITÉ ABSOLUE !!!
Appareils de sûreté contre les vols, l'incendie, etc.

G. LEMPIRE, électricien-spécialiste entreprend l'installation complète des appareils de sécurité contre le vol, l'incendie, etc.

Avertisseurs d'incendie à réglage automatique s'adaptant aux installations de sonneries électriques existantes.

Serrures et Gâches électriques.

Contacts de sûreté pour portes, fenêtres, *coffres-forts*, tiroirs, etc.

Contacts de sûreté doubles ressorts, sonnant repoussant, pour trappes, *coffres-forts* persiennes, en isées, etc.

Filsavertisseurs d'incendie et d'effraction, faisant fonctionner la sonnerie dès qu'on veut les couper.

Microphones espions pour entendre tout ce qui se dit dans un magasin, bureau atelier, cuisine, etc. Cet appareil peut se placer sous une tapisserie ou derrière un meuble.

S'adresser 16, Boulevard de Paris ROUBAIX. 23211

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 21 décembre.* — Clotaire Nonque, rue de Bouvines, 13. — Jeanne Libossart, rue Saint-Jean, 9. — Marie Samain, rue Saint-Quentin. — Germaine Demol, rue de la Vigne. — Madeleine D'hont, rue de Béthune, 3. — Rachel Fastenackels, boulevard Gambetta, 218. — Philémon Prévost, rue des Fossés, 11. — Gaston Dumont, rue de l'Epeule. — Jules et Ferdinand Claeys, jumeaux, rue Decrême. — Henri Hus, rue Brandeloir. — Madeleine Pochart, Hôtel-Dieu. — Henri Samyn, Hôtel-Dieu. — Fernande Delecolle, Hôtel-Dieu. — Céline Pennel, Hôtel-Dieu. — Rachel Chartry, Hôtel-Dieu. — Paul Janin, rue Voltaire. — *Mariage.* — Alphonse Biomme, 30 ans, tisserand, rue de Lannoy, et Zélia Dubois, 22 ans, servante, à Landas. — Arthur Delannoy, 23 ans, chanteur ambulant, rue de Toulouse et Pauline Van Hertum, 24 ans, journalière, rue de Toulouse. *Déclarations de décès du 21 décembre.* — Constance Croisart, 27 ans, rue de la Gare. — Charlotte Duquelzar, 62 ans, rue Decrême. — Julie Augustine, 69 ans, rue Delattre. — Rose Moulin, 66 ans, rue Chanzy, 36. — Marie Lefebvre, 62 ans, rue Turgot, 3. — Edouard Lorez, 78 ans, Hospice Civil. — Anna Delacy, 84 ans, rue de l'Ommelet. — Anna Lepers, 87 ans, rue de la Vigne, 4. — Léon Coudyser, 2 mois, rue du Fontenoy. — Julie Cortial, 71 ans, Hospice Civil.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 20 au 21 décembre.* — Berthe Duterte, rue du Tilleul. — Duthoit, rue de Gand. — Pauline Hallain, rue du Haze. — Valentine Hennion, rue de Guisnes. — Blanche Vannieuwenhuyse, rue de Guisnes. — Marie Desbonnet, rue du Collège. — Madeleine Destombes, rue du Bois. — Hélène Boye, rue de Gand. — Alida

MARCHÉS A TERME

Cours du 22 Décembre 1891

LAINES PEIGNÉES

MOIS de LIVRAISON	ROUBAIX-TOURCOING — Peignés de La Plata et de l'Uruguay — TYPE 1 QUAL. A FABRIQUE		TYPE 2 QUALITÉ COURANTE		TYPE BF		Peignés d'Australie — TYPE A Q. COUR. A CHAINE		TYPE B Q. B. M. A TRAME		TYPE C Q. SEC. A TRAME		TYPE AP QUAL. PR [illegible]		ANVERS (par télégraphe) — Peignés Buenos-Ayres — Belge T		Allemands B		Allemands M	
	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour
Janvier	4.625	4.65	4.45	4.45	4.45	4.45	....	....	....	....	....	....	5.20	....	....	....	4.475	4.525	....	....
Février	4.675	....	4.45	....	4.45	....	....	....	....	....	....	....	5.225	5.225	....	....	4.525	4.55	....	....
Mars	4.675	....	4.45	....	4.45	....	....	....	....	....	....	....	5.225	5.225	....	....	4.55	4.575	....	....
Avril	4.70	4.70	4.45	....	4.45	....	....	....	....	....	....	....	5.25	....	....	....	4.575	4.66	....	....
Mai	4.725	4.725	4.45	4.45	4.45	4.45	....	....	....	....	....	....	5.25	....	....	....	4.575	4.675	....	....
Juin	4.75	4.75	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	5.25	....	....	....	4.65	4.70	....	....
Juillet	4.775	4.775	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	4.675	4.70	....	....
Août	4.775	4.775	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	4.675	4.70	....	....
Septembre	4.80	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	4.675	4.70	....	....
Octobre	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	4.70	4.70	....	....
Novembre	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	4.70	4.70	....	....
Décembre	4.625	....	4.50	4.50	4.50	4.50	....	....	....	....	....	....	5.20	....	4.55	4.50	4.45	4.50	4.55	4.60

LAINES PEIGNÉES — LAINES BRUTES

MOIS de LIVRAISON	LEIPZIG (par voie télégraphique) — TYPE B Buenos-Ayres B d'Anvers		TYPE C Buenos-Ayres M d'Anvers		REIMS (par voie télégraphique) — Peignés de la Plata et de l'Uruguay — TYPE 1 Qual. fabrique		TYPE 2 Qual. courante		TYPE SUPRA irréductible		Peignés d'Australie — TYPE A Qual. courante à chaine		TYPE B Qual. [illegible] moyenne à trame		TYPE C Qual. seconde à trame		LAINES BRUTES — LE HAVRE par télégraphe — B.-Ayres Prima b. cour. 36 0/0		ANVERS par télégraphe — B.-Ayres Prima courante 34 0/0	
	Cote précéd MARCS	Cote dujour MARCS	Cote précéd MARCS	Cote dujour MARCS	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour
Janvier	3.625	3.65	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1.275	1.275	....	....
Février	3.65	3.675	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1.355	1.355	....	....
Mars	3.65	3.70	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1.365	1.365	....	....
Avril	3.675	3.70	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1.375	1.375	....	....
Mai	3.70	3.725	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1.385	1.385	....	....
Juin	3.725	3.75	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1.39	1.39	....	....
Juillet	3.75	3.75	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1.40	1.40	....	....
Août	3.75	3.75	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1.41	1.41	....	....
Septembre	3.775	3.775	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1.42	1.42	....	....
Octobre	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1.43	1.43	....	....
Novembre	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Décembre	3.625	3.625	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1.275	1.275	....	....

FEUILLETON DU 23 DÉCEMBRE 1891 — 12

SANS MÈRE

Par Paul D'AIGREMONT

PREMIÈRE PARTIE

PENDANT L'ORAGE

VIII

Le mystère

— Les moustaches seulement, mais très longues.

Pierre chancela :

C'était le portrait de Georges Chaniers.

— Elle n'a pas prononcé le petit nom de ce monsieur devant vous ?

— Non, monsieur.

— Vient-il chez elle d'habitude ?

— C'est la première fois que je l'ai vu.

M. de Sauves ne douta plus.

— Georges a eu un accès de folie, se dit-il.

Et lentement, le désespoir dans l'âme en pensant à sa sœur, il reprit le chemin du petit hôtel.

— Eh bien ? lui demanda Adèle en l'apercevant

Avec un aplomb qu'il trouvait dans son immense affection pour sa sœur, Pierre répondit armé d'un calme imperturbable :

— Eh bien, c'est ce que j'avais prévu.

— Quoi donc ?

— M. Chalandon avait chez lui un de ses amis originaire d'Amérique, je crois; dans tous les cas, fabuleusement riche.

— Ce monsieur a vu avant-hier les produits de l'usine, il s'en est engoué, et il a voulu sur-le-champ amener Georges dans un magnifique château qu'il vient d'acquérir afin de le remplir de notre travail. Ce sera une commande énorme.

— Qui lui a fait négliger sa femme et sa fille ?... Ça m'étonne.

— En devenant père de famille, ma chérie, Georges a compris que de nouveaux devoirs lui incombaient.

— Et il est parti sans m'écrire ?...

— Il n'a pas eu le temps ; il t'enverra sûrement une lettre dès son arrivée là-bas.

— Où est-il ?

— M. Chalandon est avec eux, et personne dans sa maison ne sait où.

— Pourquoi n'a-t-il pas envoyé de dépêche ?

— Dans le pays où est Georges, il n'y a peut-être pas de bureau télégraphique.

— Et sur la route, dans les gares de chemins de fer ?

— Ton mari aura eu peur de t'émotionner par le petit papier bleu dont l'arrivée subite bouleverse toujours un peu.

Elle crispa ses belles mains pâles sur ses couvertures :

— On me trompe dit-elle, tout cela n'est pas naturel !...

Malgré les assertions de M. de Sauves, une fièvre violente prit la jeune femme.

Toute la nuit elle battit la campagne.

Le docteur Garniers, qu'on avait envoyé chercher de nouveau, ne la quitta qu'au jour.

— Elle a un tempérament extrêmement vigoureux dit-il à Pierre; une autre serait à coup sûr morte cette nuit.

Je vais aller voir quelques malades, je reviendrai après. Faites bien attention, ne la quittez pas.

Au moment de franchir le seuil de la porte, le docteur se retourna de nouveau et dit :

— Pourquoi ne prévenez-vous pas la Préfecture de police de la disparition de M. Chaniers ?

Pierre devint très rouge.

— Oh ! docteur ! fit-il avec une répugnance marquée.

— C'est que cette absence me paraît de plus en plus inquiétante.

— Certainement, mais aussi faire mettre le nez à ces individus-là dans ses affaires, est peut-être dangereux.

M. Garniers eut un brusque haut-le-corps.

— Dangereux ! répéta-t-il. Pour des braves gens comme vous, qu'est-ce qui peut donc être dangereux ?

Pierre, qui supposait toujours que son beau-frère était chez Jeanne Descours, ne répondit pas.

— Croyez-moi, insista le docteur, suivez mon conseil.

— Je verrai, répondit l'ingénieur évasivement, j'ai besoin de réfléchir.

Mais deux choses harcelaient M. de Sauves.

Jeanne était-elle revenue à Paris et dans ce cas, pourquoi Georges ne rentrait-il pas à la maison ?

Ensuite il avait son échéance, la plus considérable, toutes les réparations de l'usine et de l'hôtel étant à payer pour le jour même.

Or, son beau-frère ayant emporté les trente-huit mille francs avec lesquels on devait tout solder ce matin-là, Pierre devait envoyer chez le banquier de la maison chercher la somme.

Il appela le caissier.

— Monsieur Simon, lui dit-il, voici un chèque avec lequel vous irez chez M. Gérard, toucher quarante mille francs.

Le caissier eut un mouvement de contrariété.

— Qu'avez-vous ? demanda Pierre qui s'en aperçut.

— Mes écritures sont très en retard, monsieur, répondit-il, car vous savez que je suis parti subitement samedi.

De plus, ma mère est toujours très malade, et je voudrais demander à monsieur l'autorisation de m'en aller de bonne heure. Alors, si je pouvais ne pas faire cette course, je l'aimerais mieux.

— Bien, répondit M. de Sauves qui devait sortir de son côté pour aller voir si Jeanne Descours était de retour à Paris, bien, je vais faire ma commission moi-même.

Chez Jeanne, il n'apprit rien, sinon qu'elle n'était rentrée qu'au matin et seule ; puis qu'elle était ressortie un peu plus tard, sans dire où elle allait.

A la banque, malgré son sang-froid, il s'embrouilla dans les explications qu'il donna pour demander de l'argent.

Et préoccupé ainsi qu'il l'était, de la gravité qu'allait amener dans la situation de sa sœur, l'absence persistante de Georges, il répondit à tort et à travers aux diverses questions que lui posa M. Gérard.

— Qu'a donc M. de Sauves? demanda celui-ci à son secrétaire, lorsque Pierre eut disparu. Lui, toujours si pondéré, si calme, si grave, on dirait qu'il a un coup de marteau dans la cervelle.

— Il a peut-être subi quelque perte qui le désole, répondit l'employé. Car il n'est pas naturel qu'après avoir retiré quarante-trois mille francs de chez nous, samedi dernier, sous prétexte de payer l'échéance d'aujourd'hui, ces messieurs viennent encore prendre quarante mille francs ce matin.

— C'est sans doute cela ; mais tout de même il avait une drôle de physionomie.

IX

La maison vide

L'enterrement de Pauline Gages avait été fixé au mardi, à onze heures et demie.

En arrivant à l'usine, après ses deux courses du matin, Pierre trouva tout le monde en l'air.

— Que se passe-t-il ? demanda M. de Sauves à l'un des ouvriers.

— Le malheureux Gages a perdu sa femme, patron.

Pierre s'arrêta net, les pieds cloués au sol.

— Comment, dit-il, cette pauvre Pauline est morte ! ..

Il ne l'avait pas su, ou si on le lui avait appris, dans la préoccupation intense qui était la sienne depuis deux jours, il ne l'avait pas compris.

— Nous voudrions bien tous aller à la cérémonie, patron, dit l'ouvrier, un camaro est dans la peine... faut lui porter des consolations.

— Ce qui est naturel. Je vous donne l'autorisation de quitter deux heures plus tôt, ce matin. Tâchez d'être de retour à une heure.

— Peut-être deux, patron, mais pas plus tard.

— Bien, allez.

Et Pierre plus désolé que jamais monta demander des nouvelles de sa sœur qui battait la campagne. Elle n'allait pas mieux ; aussi, dans son désespoir, il n'eut point l'idée de la quitter pour suivre l'enterrement de la malheureuse Pauline, et donner ainsi un témoignage de sympathie à son ouvrier de prédilection.

Celui-ci, quand ses amis commencèrent à arriver, leur apparut tellement bouleversé, tellement décomposé par le chagrin, qu'il fit pitié à tout le monde.

La morte était clouée depuis la veille au soir dans son cercueil qui était maintenant exposé au bas du petit escalier, entouré de quelques cierges et recouvert du drap mortuaire.

Les ouvrières de l'imprimerie où Pauline travaillait avaient porté des fleurs et des couronnes, avec cette sollicitude touchante que le peuple de Paris éprouve pour les morts qu'il a connus et aimés.

Dans un coin de la petite cuisine, madame Lureau faisait boire la petite orpheline.

Elle tirait gloutonnement sur le biberon plein de lait, et c'était bien la plus belle fillette que l'on pût voir, toute rose, avec des yeux bleus d'une extraordinaire beauté, des cheveux blonds qui descendaient au milieu du front en une petite mèche dorée aussi fine qu'un duvet d'oiseau, et une fossette coupant en deux un menton déjà fin et joli.

A côté, Eugène, assis, pleurait le coude appuyé sur la table,

Il était habillé de noir pour la cérémonie, avec la redingote et le chapeau à haute forme qu'il avait achetés pour son mariage, et que Pauline avait si soigneusement serrés et pliés dans la commode depuis lors.

Il baissait la tête, il avait les yeux horriblement gonflés, et les lèvres tremblantes.

On lui serrait la main ; ses camarades, très attendris, balbutiaient quelques paroles à ses oreilles :

— Un grand malheur, mon pauvre vieux...

— Il faut du courage... la gosse est là...

Rien, il n'entendait rien, il ne voyait rien, il ne reconnaissait personne.

— Comme il a du chagrin !... disait-on autour de lui...

— Pauvre homme, il en mourra !...

— Une si brave femme aussi : il ne la remplacera jamais...

Au dehors, toute la rue se remplissait peu à peu d'ouvriers, de femmes, d'enfants du quartier, qui tous et toutes connaissaient la morte ou son mari, et parlaient d'eux.

— Bien triste pour un ouvrier, la maison sans femme !...

— Et la gosse encore à élever...

— Une terrible charge.

— Pauvre homme, un peu noceur, mais si bon garçon !...

Enfin, les prêtres arrivèrent, et le petit cortège se mit en marche vers l'église [illegible] toute voisine de Saint-Jean-Baptiste de Belleville.

Eugène marchait en tête.

En quittant la maison, pendant qu'on hissait le cercueil dans le char mortuaire, il eut un frémissement de tout son corps, et laissa échapper un sanglot qui ressemblait à un hurlement de douleur ; puis il se cassa de nouveau en deux, l'œil terne, la lèvre tremblante, inconscient et muet.

Il suivit le corps à l'église, dans la rue, au cimetière, sans paraître rien voir ni rien comprendre.

Mais quand il entendit la terre tomber sur le cercueil, il se rejeta violemment en arrière, ses yeux arrondis parurent lui sortir de la tête, son chapeau tomba, et l'on vit ses cheveux se hérisser sur son front, tandis que ses dents s'entrechoquaient.

On eût juré que quelque effroyable apparition se dressait tout à coup devant lui, l'emplissait d'une de ces épouvantes subites qui vont se dénouer par la folie.

En effet, il se mit à pousser des cris aigus, et sans voir les personnes qui l'entouraient, essayant de le calmer, il s'échappa de leurs mains et s'enfuit comme un fou.

A la porte du cimetière, quelques amis le rejoignirent et le firent entrer chez un marchand de vins, où on le fit asseoir, puis on le força à boire quelque chose.

(*A suivre*) P. D'AIGREMONT.